



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réutilisation des masques chirurgicaux

Question écrite n° 43128

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la réutilisation des masques chirurgicaux. Une étude publiée dans la revue scientifique *Chemosphere* indique que les masques chirurgicaux peuvent tenir jusqu'à 10 lavages en machine, sans perdre leurs qualités de filtration et de respirabilité. Malgré ces études, les recommandations des autorités sanitaires n'ont pas évolué et recommandent toujours de les jeter après quatre heures d'utilisation. Il y a un énorme enjeu économique et environnemental. L'équipe qui a réalisé ces recherches s'est adressé à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et à la direction générale de la santé (DGS), sans succès. Aussi, il souhaite savoir quel est l'avis du ministère sur la réutilisation des masques chirurgicaux.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43128

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8807

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)